

Les Cahiers des Dix



Préface

Olivier Maurault, P.S.S., P.D.

Number 17, 1952

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080061ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080061ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maurault, O. (1952). Préface. *Les Cahiers des Dix*, (17), 7–9.
<https://doi.org/10.7202/1080061ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

PRÉFACE

Fidèle à notre habitude de jeter un coup d'oeil général sur le Cahier que nous présentons avant d'entrer dans le détail, nous voyons tout de suite que la moitié des chapitres tournent autour de personnages individuels ou de séries de personnages, et l'autre moitié, autour de quelque événement, quelque phénomène ou quelque institution de vaste portée. Si une certaine parenté existe entre tel et tel chapitre, c'est pur hasard. Ainsi Mgr Tessier et Raymond Douville nous entretiennent tous deux des Trois-Rivières, ou plutôt de deux citoyens des Trois-Rivières; Léo-Paul Desrosiers et Jacques Rousseau traitent des Indiens du Canada. Mais leurs sujets sont si différents qu'ils ne font que souligner la variété du fonds historique ouvert aux chercheurs.

Par besoin d'ordre, revenons aux deux groupes que nous avons distingués en commençant. Pierre-Georges Roy nous donne la dernière tranche de son étude sur la famille Robineau. Il nous fait connaître les sept enfants du premier baron de Portneuf, dont quatre — les quatre fils — furent militaires, pas toujours exemplaires, mais braves. Gérard Malchelosse nous montre Nicolas Perrot, le fondateur du poste de Saint-Antoine, sur le Mississipi en amont de la Prairie-du-Chien, s'efforçant de garder en paix, les uns avec les autres, les Indiens de l'Ouest et tâchant de les attacher aux Français. Raymond Douville s'attaque à un homme d'affaire et riche propriétaire des Trois-Rivières, Moses Hart, fils d'Aaron, qui rêvait de faire de la politique et avait des velléités de fonder une nouvelle religion. Les lettres de ce réformateur, citées dans le texte original, nous le font voir sous un jour peu séduisant. Il en va tout autrement de celles de Papineau que Jean Bruchési présente et analyse dans le chapitre intitulé « Lettres d'un exilé (1843-45) ». Papineau écrit à sa femme. Et, sans doute, il ne manque jamais de parler de politique et d'exprimer son mépris pour le régime qui sévissait alors au Canada; mais il est surtout question de ses enfants et de leur éducation, de la

difficulté d'avoir assez d'argent pour vivre, de la possibilité de vendre la seigneurie de la Petite-Nation et d'émigrer aux États-Unis; de sa propre vie à Paris et des amis qui l'entourent, de son voyage à Rome et en Suisse. Un Papineau « différent » se révèle dans ces pages tour à tour virulentes, aimables ou pittoresques. Mgr Tessier nous entretient d'un autre écrivain, virulent lui aussi, à ses heures, sous le titre : « Trois-Rivières, 1884 ». Il s'agit bien des Trois-Rivières, mais en fonction de Benjamin Sulte, ou vice versa. En 1884, Trois-Rivières célébrait son 250^e anniversaire, en plein marasme économique. Pour préparer l'événement on s'adresse à Benjamin Sulte, alors domicilié à Ottawa. Celui-ci se prête à tout, se donne beaucoup de peine et n'assiste pas à la fête. Sulte nous a dit pourquoi, en un style savoureux.

Passons maintenant à des sujets moins anecdotiques. Léo-Paul Desrosiers, en nous expliquant comment « la paix indienne de 1645 » fut rompue, nous fait pénétrer dans les conseils du peuple iroquois. Pour celui-ci, « faire la paix avec la Nouvelle-France, ce sera toujours se priver des fourrures . . . dont elle a un besoin vital ». Cette privation lui pèse. Aussi a-t-il vite fait de rompre un traité qu'il ne comprend pas, d'attaquer traîtreusement les Algonquins et de les éliminer. Au cours de son récit, l'auteur raconte la mort de saint Isaac Jogues et les prouesses du légendaire chef Pieskaret. Jacques Rousseau nous apporte une étude fort nouvelle sur les « Persistances païennes chez les Amérindiens de la forêt boréale ». Quoique convertis au christianisme, les Amérindiens du Nord ont conservé, malgré les protestations des missionnaires, des vestiges de leur ancienne religion : animisme et shamanisme. La situation actuelle serait une sorte de dualisme religieux, les deux religions cheminant parallèlement sans se compénétrer. Il y a ici, évidemment, ample matière à recherche et à discussion.

Maréchal Nantel nous parle d'une autre persistance, celle de nos lois françaises. En marge du centenaire de l'Université Laval, il retrace les origines et l'évolution du droit civil français; introduit au pays en 1663, menacé dans son existence lors de la Cession en 1763,

rétabli en 1774, fortifié en 1791, codifié et définitivement voté par le parlement en 1867. On a essayé d'y introduire des éléments de droit anglo-américain, en ce dernier siècle; mais de vigilants juristes ont réagi juste à temps.

Le chapitre que signe Victor Morin sur l'« Art de la Numismatique au Canada » est une vue d'ensemble des monnaies, des médailles, des graveurs, poinçons et ateliers de frappe. Inutile de dire que ces pages contiennent une mine de renseignements, difficiles à trouver ailleurs, et exposés avec la compétence d'un collectionneur. S'il est tout naturel que Victor Morin nous entretienne de numismatique, il ne l'est pas moins que Mgr Maurault se croie autorisé à parler de l'Université de Montréal. Le sujet n'est pas nouveau assurément : est-il assez connu ? Le Recteur retrace les origines de l'enseignement universitaire à Montréal, rappelle certaines dates, celles de la fondation d'une succursale de Laval en 1876, de l'émancipation de cette succursale en 1919, de l'inauguration du grand immeuble du Mont-Royal en 1943. Il raconte les vicissitudes, les succès, les progrès de l'institution; explique ses rouages administratifs et académiques, et définit son caractère et son idéal. Résumé assez dense qui, malgré ses lacunes inévitables, ne manquera pas d'utilité.

En somme, ce XVIIe Cahier n'est peut-être pas le meilleur de la collection; il n'en est pas non plus le moins attrayant. Le lecteur y trouvera beaucoup de variété, « nova et vetera », du sérieux et du sourire, de l'érudition et de la vulgarisation, et un style à l'image de chaque collaborateur. Avec ses qualités et ses défauts, nous vous présentons notre nouveau recueil. Accueillez-le avec bienveillance et lisez-le . . .

OLIVIER MAURALT, p.s.s., p.d.